La Lettre de l'Observatoire Europe-Afrique 2030

Lettre n°17 – Septembre/Octobre 2019

Evènements

Forum économique « CGECI Academy » - Abidjan (Côte d'Ivoire) – du 17 au 18/10/2019 – Organisé par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire. Thème : Environnement des affaires : quel modèle à privilégier pour le développement des entreprises en Afrique ?

Rencontres « Africa 2019 » - Du 21 au 22/10/2019 - Casablanca (Maroc) et du 24 au 25/10/2019 au Sénégal - Conférences, RV B2B, rencontres sectorielles (BTP / Infrastructures, énergie, agriculture, agro-industrie, santé/pharma/médical, industrie/sous-traitance, digital/NTIC)

"Futur.e.s in Africa" - Casablanca (Maroc) - 28 et 29/10/2019 - 2ème édition du salon

Rencontres d'affaires secteur ferroviaire - Johannesburg (Afrique du sud) – du 04 au 08/11/2019 - Salon et rencontres B2B (Botswana, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie). Organisateur : Bureau Business France de Johannesburg.

11th All-African Leather Fair - Addis Ababa (Ethiopie) – du 09 au 12/11/2019.

Rencontres d'affaires "French Beauty in leading african markets" - Johannesburg (Afrique du sud) et Lagos (Nigéria) - du 25 au 29/11/2019 - Faciliter les collaborations avec des distributeurs nigérians et sud-africains de produits cosmétiques. Organisé par le bureau Business France de Johannesburg et de Lagos.

"State of the States Investment" conference and exhibition - Abuja (Nigeria) - 26 et 27/11/2019 - Matching investors with opportunities in the States across Nigeria.

Dossiers de l'Observatoire

L'étude de cas n°12 de l'Observatoire vient de paraître. Intitulée **« Caractéristiques sectorielles et géographiques des grandes entreprises manufacturières africaines »**, elle est basée sur l'exploitation des informations contenues dans la publication « Les 500 premières entreprises africaines » - Jeune Afrique - Numéro « Hors-série » n°50 – Edition 2019. L'analyse des données de ce recensement permet de tirer des conclusions pertinentes concernant l'activité des grandes entreprises africaines, leur évolution, la part des différents pays dans cette activité ainsi que la part des différents secteurs d'activités, en particulier du secteur manufacturier. Cet objectif rejoint celui de l'Observatoire Europe-Afrique 2030, de promouvoir le développement de secteurs manufacturiers compétitifs et durables.

L'étude de cas est consultable sur le site internet de l'Observatoire, rubrique « Points de vue».

Actualités

Afrique
Les pays de l'Union africaine ont lancé début juillet la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec), qui doit constituer à terme le plus grand marché du monde. 27 pays ont déjà ratifié l'accord. Les discussions achoppent toutefois sur le calendrier des réductions des taxes douanières et aussi sur les biens importés de l'étranger par des pays ayant des accords avec l'extérieur ou ne les transformant que de manière minime *(07/07/2019 - La Tribune).*

Afrique
556 MW de nouvelles centrales solaires ont été construites en Afrique au cours du premier trimestre 2019. Cette capacité représente plus de la moitié des nouvelles infrastructures électriques, qui se sont élevées à 1097 MW *(17/07/2019 - African Energy Live Data).*

Cameroun
L'entreprise philippine International Container Terminal Services Inc. (ICTSI) a été retenue pour la concession des activités de développement, d'exploitation et de maintenance du terminal polyvalent du port autonome de Kribi. Ce terminal était jusqu'à présent géré en sous-traitance par le groupement d'entreprises camerounaises Kribi Polyvalent Multiple Operators (KPMO) suite à la défaillance de Necotrans, précédent adjudicataire *(01/07/2019 – DG Trésor).*

Ethiopie
La Banque mondiale a approuvé un financement de 200 M USD pour la mise en place de garanties sur les projets renouvelables en PPP. Le premier projet à en bénéficier sera la centrale solaire de Metehara. Les garanties devraient également porter sur les projets du programme Scaling Solar de la SFI lancé en 2017 pour deux centrales de 125 MW et complété récemment par un nouvel appel d'offres pour six centrales d'une capacité totale de 750 MW *(01/07/2019 – DG Trésor).*

Ethiopie
Construction d'un nouveau parc industriel à Adama. Investissement: 300 MUSD. Superficie: 100 ha. Entreprises ciblées: secteur de la fabrication d'équipements. Il s'agit du deuxième parc à être construit à Adama,
Financement: 85% de prêts à taux bonifiés du gouvernement chinois, 15% du gouvernement éthiopien *(20/08/2019 – Ecofin).*

Ghana
Les travaux de la première phase de l'agrandissement du port de Tema ont démarré. Le projet est mené par Meridian Port Service, une joint-venture entre Bolloré Transport & Logistique, APMT et Ghana Ports and Harbours Authority (GHPA). Cet investissement de 1,5 Md USD permettra un tirant d'eau de 16m contre 11m actuellement. La capacité du port passera de 1,200 000 à 2 MEVP *(01/07/2019 – DG Trésor).*

Kenya
Lancement du plus grand parc éolien d'Afrique, qui fournit près du cinquième des besoins énergétiques du pays. Investissement : 680 millions US$. Equipements : 365 turbines fournissant 310 MW d'énergie renouvelable au réseau national, soit 15% de la capacité totale installée du Kenya. Lieu: Lac Turkana (600 km au nord de Nairobi) *(20/07/2019 - Daily Sabah)*

Nigéria
Schneider Electric a signé un protocole d'entente avec l'entreprise nigériane EM-ONE Energy Solutions pour la création d'une filière industrielle africaine de mini-grids. Cette entreprise a déjà remporté un contrat de 30 mini-grids pour alimenter des hôpitaux de l'Etat de Kaduna. Avec son programme « Accès à l'Energie », le groupe a déjà installé 700 mini-grids en Afrique en 10 ans, essentiellement en zones rurales *(01/07/2019 – DG Trésor).*

Nigéria
En 2018, la demande d'énergie électrique du pays était de 40 000 MW, le pays n'ayant pu produire qu'entre 7 000 et 8 000 MW. Les petits générateurs à essence produite 8 fois le réseau électrique national *(13/09/2019 – ESI Africa).*

Indicateurs et clignotants

Nota : le code couleur utilisé pour l'ensemble des cartes, graphiques et tableaux ci-après est le suivant :

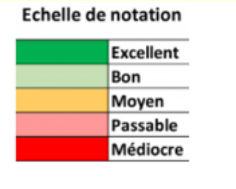

Environnement des affaires
L'Afrique du sud, le Maroc, la Namibie et surtout Maurice bénéficient d'un environnement des affaires porteur. A contrario, le Cameroun, l'Ethiopie et le Nigéria sont dans une situation très défavorable.

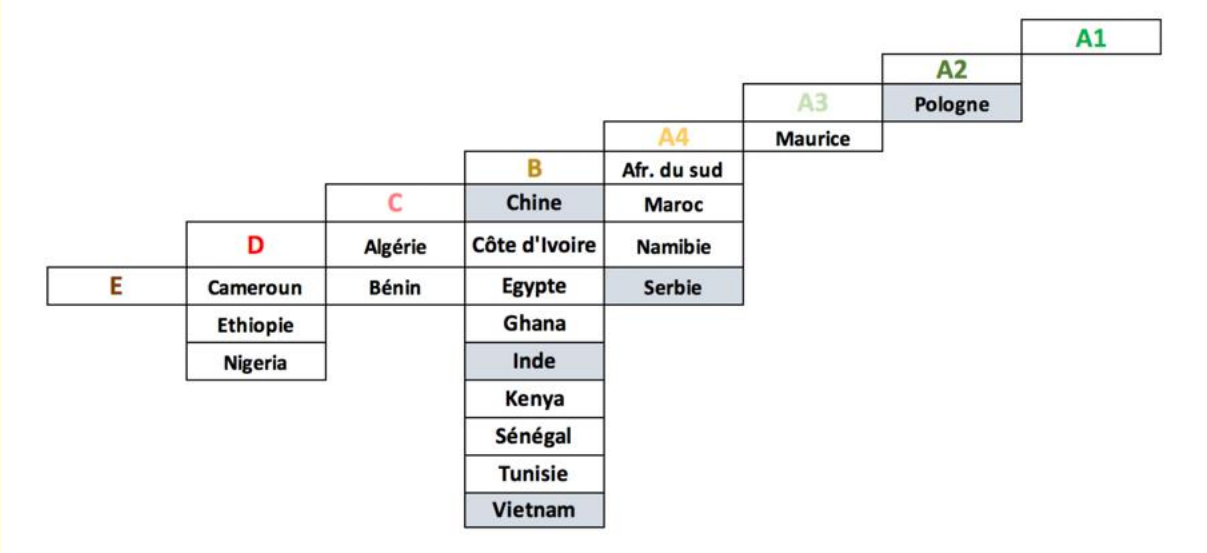

A1	Les bilans des entreprises sont en général disponibles et fiables. Le recouvrement des créances est efficace. Les institutions sont de grande qualité et l'accès au marché domestique est quasiment libre. L'**environnement des affaires est très satisfaisant.**
A2	Les bilans des entreprises, quand ils sont disponibles, sont fiables. Le recouvrement des créances fonctionne convenablement. Les institutions sont globalement performantes. Le marché domestique est largement accessible. **L'environnement des affaires est relativement stable mais perfectible.**
A3	Lorsqu'ils ne sont pas toujours disponibles, les bilans des entreprises sont relativement fiables. Le recouvrement des créances et les institutions peuvent présenter quelques lacunes. Le marché domestique est relativement accessible. **L'environnement des affaires est sécurisé mais peut présenter des insuffisances.**
A4	Les bilans des entreprises ne sont pas toujours disponibles ou fiables. Le recouvrement des créances n'est pas toujours efficace et les institutions présentent des lacunes. L'accès au marché domestique est parfois contraint. **L'environnement des affaires est convenable mais susceptible de poser des difficultés.**
B	La fiabilité et la disponibilité des bilans d'entreprise sont très variables. Le recouvrement de créances est souvent difficile. Les institutions présentent des fragilités. Le marché domestique est peu accessible. **L'environnement des affaires est instable et peu performant.**
C	Les bilans des entreprises sont couramment indisponibles et peu fiables. Le recouvrement des créances est aléatoire. Les institutions présentent des nombreuses insuffisances. L'accès au marché domestique est difficile. **L'environnement des affaires est difficile.**
D	Les bilans des entreprises sont souvent indisponibles et peu fiables. Le recouvrement des créances est très aléatoire. Les institutions présentent d'insuffisances significatives. Le marché domestique est très difficilement accessible. **L'environnement des affaires est très difficile.**
E	Les bilans des entreprises sont très rarement disponibles, et quand ils le sont, rarement fiables. Le système juridique rend le recouvrement des créances extrêmement aléatoire. Les institutions présentent des insuffisances majeures et le marché domestique est quasiment inaccessible. **L'environnement des affaires est extrêmement difficile.**

Source: *COFACE*

Date de dernière mise à jour du graphique: *14/09/2019*

Ease of doing Business

Au cours de la période 2015-2019, 10 des 15 pays africains couverts par l'Observatoire ont vu leurs scores se détériorer, en particulier l'Afrique du sud et le Ghana. A contrario, les meilleures progressions sont enregistrées par le Kenya, le Maroc, Maurice, le Nigéria et le Sénégal. Sur cette période, la Chine, l'Inde et le Vietnam ont également amélioré leurs scores.

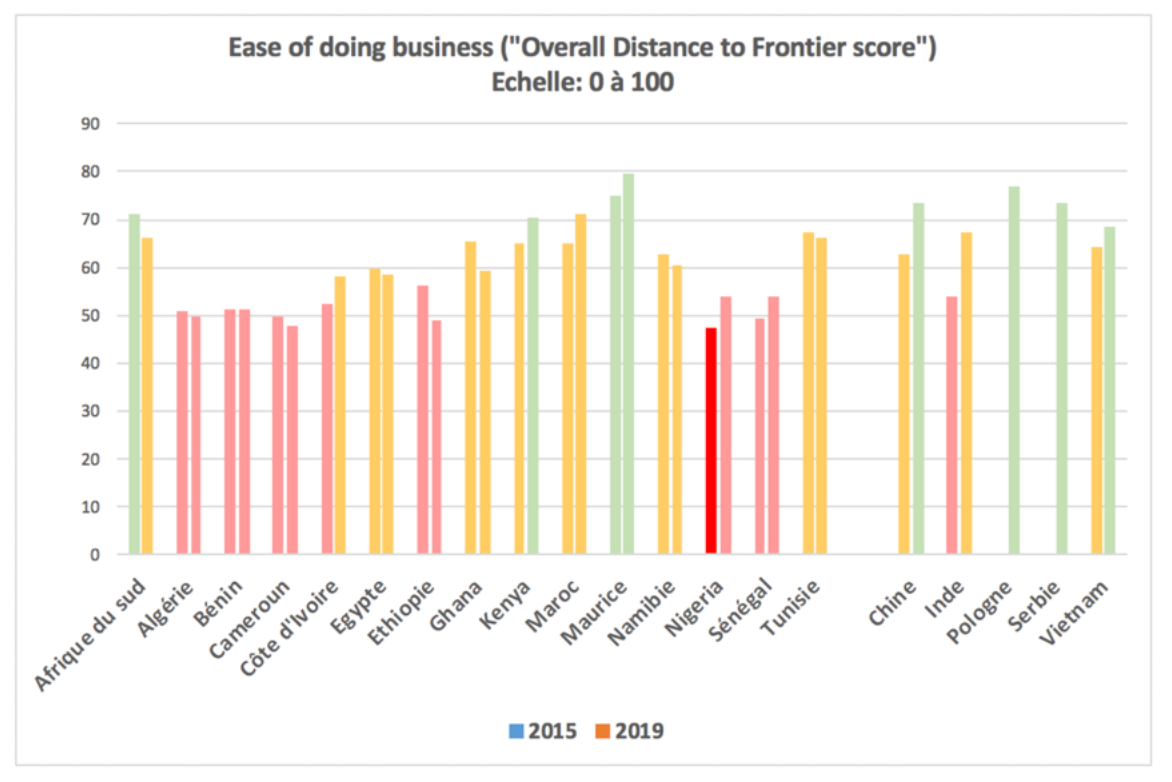

Source: World Economic Forum.
Date de dernière mise à jour du graphique: Septembre 2019

Flux d'investissements directs étrangers

Les pays africains qui génèrent les flux les plus élevés d'IDE sont par ordre décroissant l'Egypte, l'Afrique du sud, la République du Congo, le Maroc et l'Ethiopie. L'Angola et le Nigéria ont rétrogradé par rapport à l'année dernière.

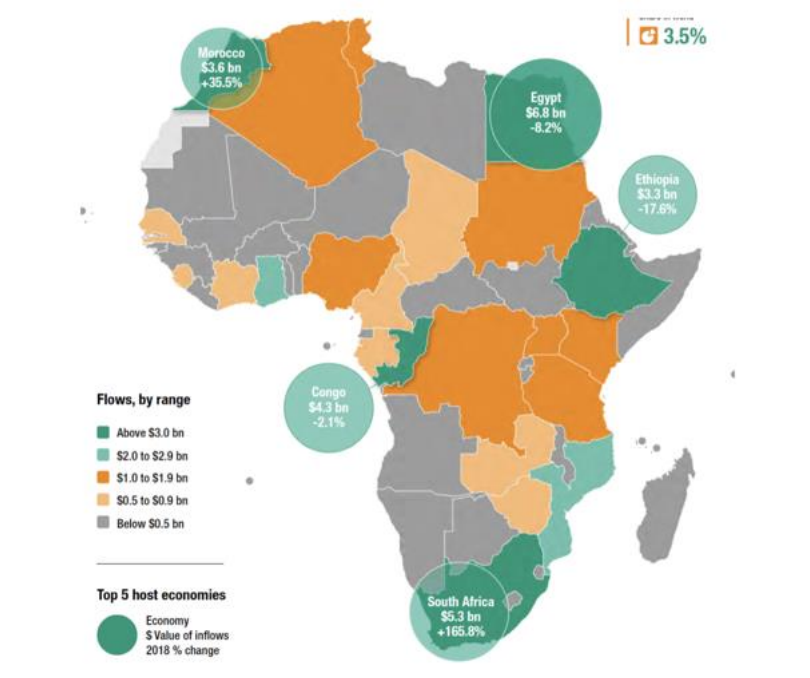

Source: CNUCED -World Investment Report 2019.

Taxonomie de la croissance économique en Afrique subsaharienne

Par rapport à la taxonomie rapportée en avril 2019, l'Ouganda est passé de la position « intermédiaire » à la position « bien établie ». La Guinée-Bissau et le Mali ont été déclassés de la position de « progression » à la position « intermédiaire », São Tomé e Príncipe et le Soudan sont passés de la position « intermédiaire » à une situation de « recul », tandis que l'Afrique du Sud est passée de la situation de « recul » à une « décroissance ».

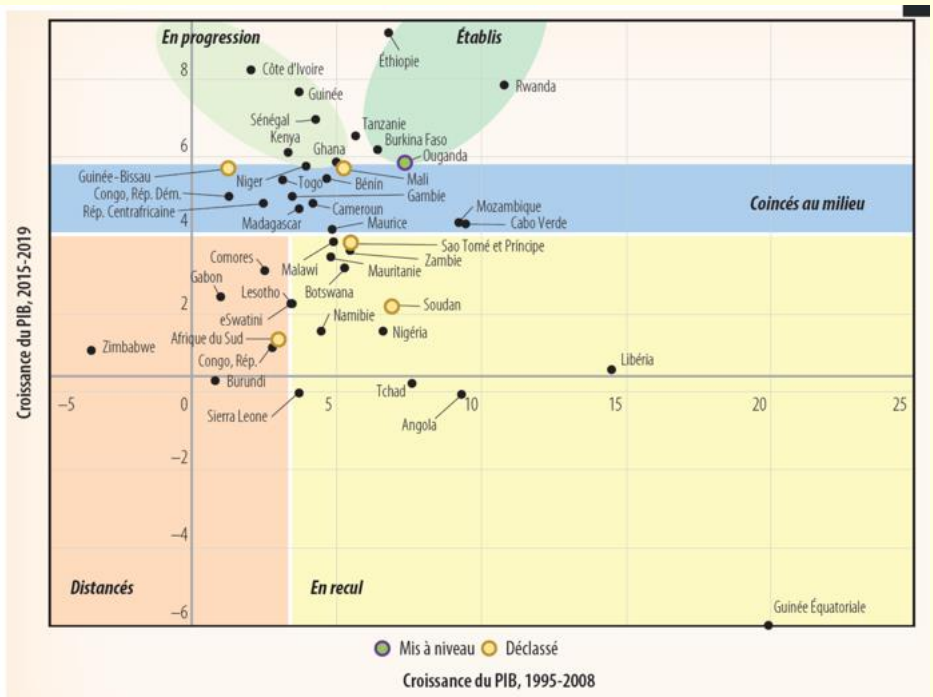

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Date de dernière mise à jour du graphique: Octobre 2019

Remarque : La taxonomie de la croissance compare le taux annuel moyen de croissance du PIB entre les périodes 1995-2008 et 2015-2019 à des seuils prédéfinis. Ces seuils correspondent aux 33e et 67e percentiles du taux de croissance annuel moyen de 44 pays d'Afrique subsaharienne au cours de la période 1995-2008, soit respectivement 3,5 et 5,4 %. Une fois les seuils établis, la taxonomie classe la performance de croissance en cinq groupes : a) distancés, b) en recul, (c) coincés au milieu, d) en progression et e) établis.

Prévisions de croissance économique à l'horizon 2024

La reprise économique se poursuit en Afrique subsaharienne. La croissance régionale devrait passer de 3% en 2018 à 3,5% en 2019, avant de se stabiliser à un peu moins de 4% à moyen terme. Ces chiffres couvrant toute la région masquent des différences considérables à la fois en termes de croissance et de perspectives entre les différents pays de la région. Environ la moitié des pays de la région, essentiellement les pays pauvres en ressources naturelles, devrait connaître une croissance d'au moins 5% – ce qui aura pour conséquence une augmentation du revenu par habitant plus rapide que la moyenne mondiale à moyen terme. Pour tous les autres pays, majoritairement ceux riches en ressources naturelles, l'amélioration du niveau de vie sera plus lente.

Le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie et le Sénégal sont les pays où la croissance du PIB devrait être la plus élevée à moyen-terme. A contrario, l'Afrique du sud, l'Algérie et le Nigéria verront perdurer une situation de stagnation économique. La croissance devrait notablement s'améliorer au Cameroun, en Egypte et en Tunisie.

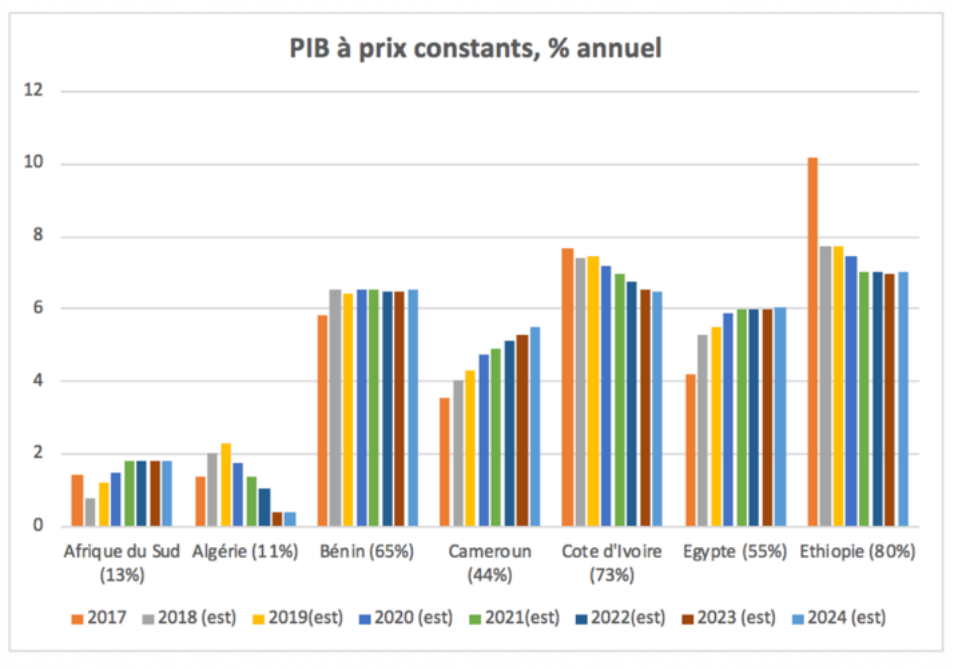

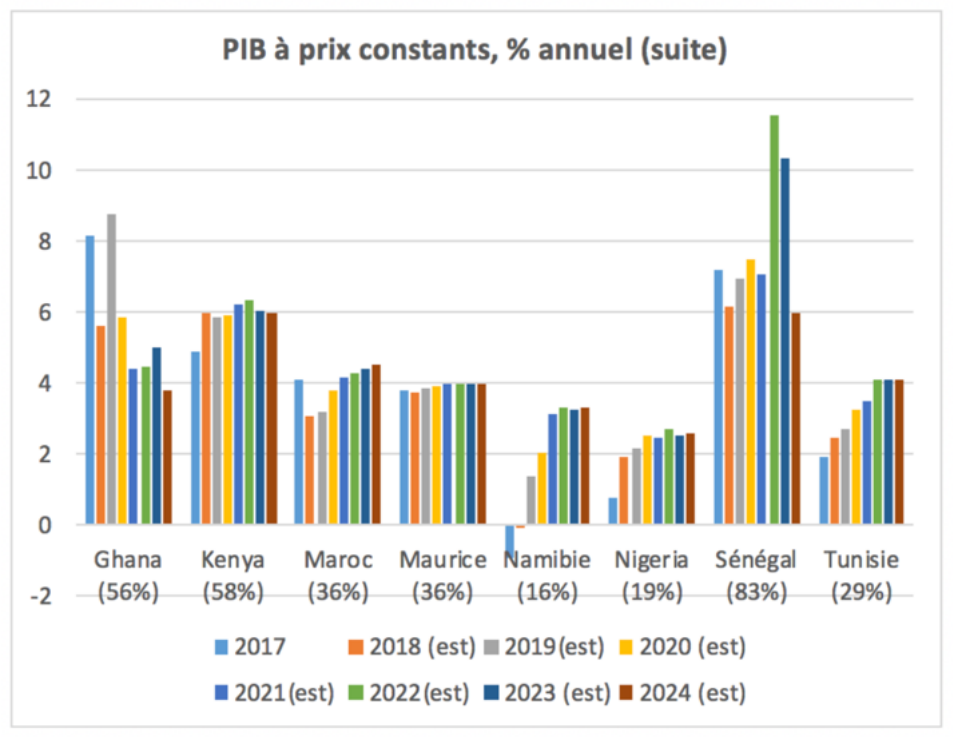

Source: Fonds Monétaire International – " Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne – Avril 2019.

Note: Le pourcentage indiqué après le nom de chaque pays correspond à la croissance cumulée estimée sur la période 2017-2024.

Date de dernière mise à jour du graphique: Août 2019.

Indice de compétitivité industrielle

On observe un important écart de compétitivité industrielle entre l'Afrique subsaharienne et les autres régions du monde. A l'exception des pays les plus performants, l'Afrique du Sud, (le Swaziland), (le Botswana)

et Maurice, les pays d'Afrique subsaharienne se situent dans les quintiles inférieurs de l'indice CIP. De plus, la majorité des pays les moins développés (14 sur 22 dans l'indice CIP) se trouvent en Afrique subsaharienne et, à l'exception du Sénégal, se situent dans le quintile le plus bas de l'indice CIP.

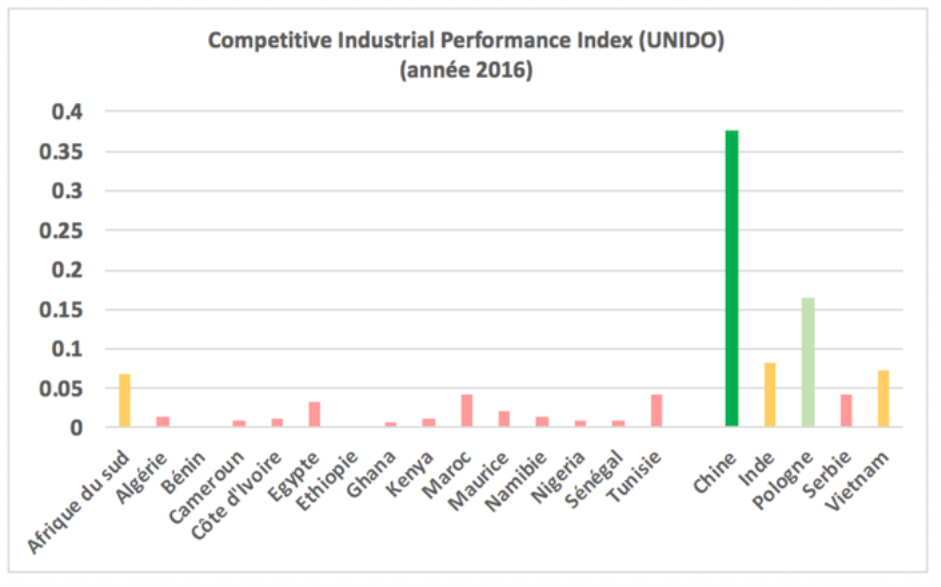

Source: UNIDO – Competitive Industrial Performance Report 2018.

Date de dernière mise à jour du graphique: Juin 2019.

Note: L'indice CIP 2018 évalue et compare la compétitivité industrielle de 150 pays. Il indique si le secteur manufacturier d'un pays contribue à son développement. L'indice CIP mesure le degré de succès des industries d'un pays dans la production et la vente de leurs produits sur les marchés intérieur et extérieur et, partant, leur contribution aux changements structurels et au développement. L'indice CIP couvre trois dimensions principales: i) la capacité de produire et d'exporter des produits manufacturés, ii) l'approfondissement et la modernisation technologiques, et iii) l'impact mondial. Plus les scores sont élevés dans l'une des trois dimensions, plus la compétitivité industrielle du pays et son indice CIP sont élevés.

Ventilation (en nombre d'entreprises) par secteurs d'activités des grandes entreprises africaines

Dans les 404 plus grandes entreprises africaines, on compte 56 entreprises dans l'agriculture et l'agro-industrie, 155 dans les services au sens large, 153 dans l'industrie, 21 dans le BTP et 19 "groupes diversifiés" (conglomérats multi-activités gestionnaires de participations dans des entreprises de services ou industrielles).

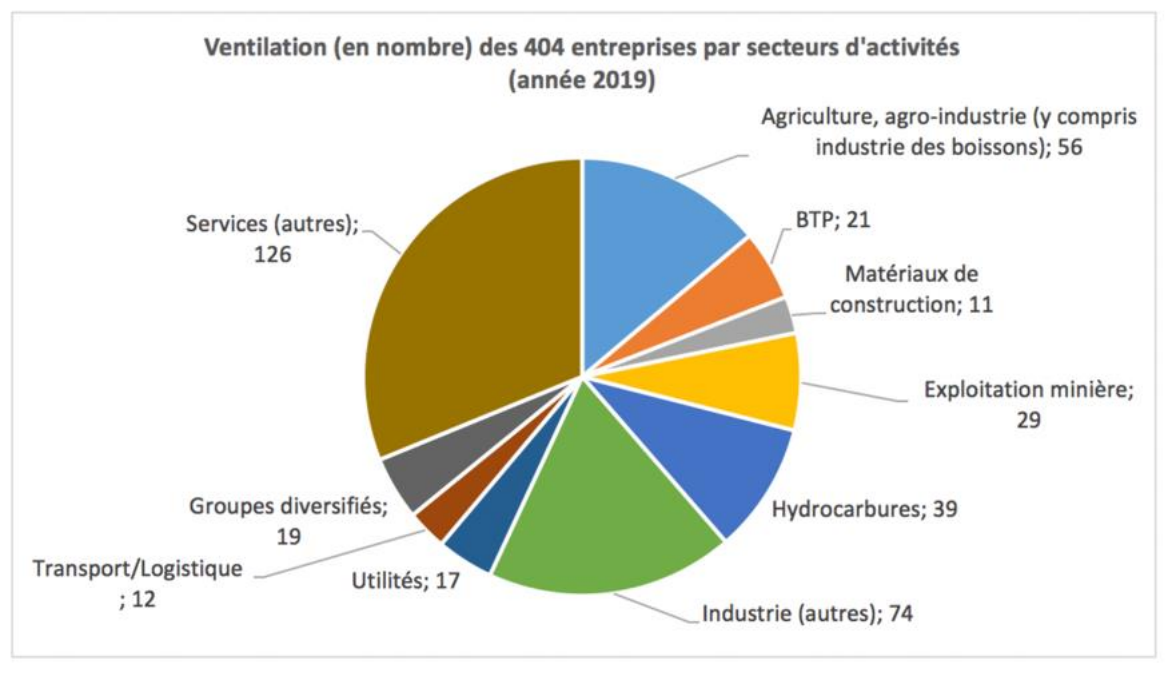

Source : Données compilées par l'Observatoire Europe-Afrique 2030, à partir de : « Les 500 premières entreprises africaines » - Jeune Afrique - Numéro « Hors-série » n°50 – Edition 2019.

Ventilation par secteurs d'activités des grandes entreprises manufacturières africaines

Le chiffre d'affaires cumulé des secteurs manufacturiers atteint 167 milliards USD en 2019, soit 29,3% du chiffre d'affaires de l'ensemble des secteurs. La part relative élevée de l'ameublement est liée au groupe Steinhoff International Holding, première entreprise manufacturière d'Afrique en termes de chiffre d'affaires.

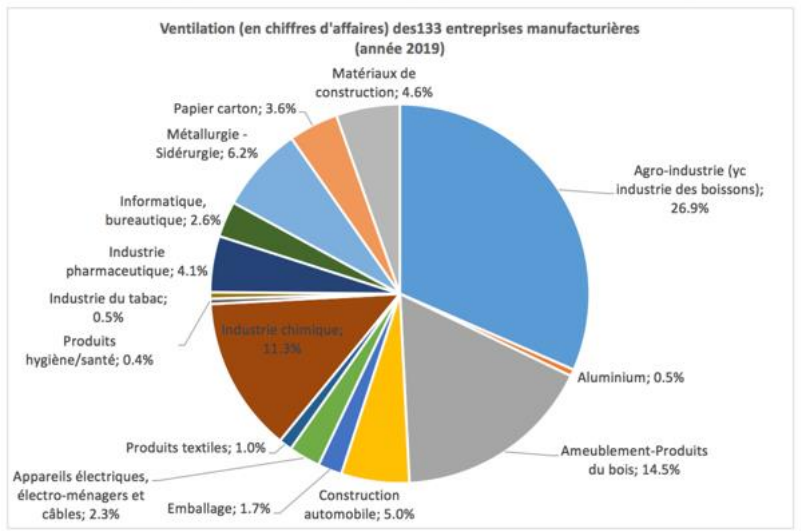

Source : Données compilées par l'Observatoire Europe-Afrique 2030, à partir de : « Les 500 premières entreprises africaines » - Jeune Afrique - Numéro « Hors-série » n°50 – Edition 2019.

Note : L'activité des 19 « groupes diversifiés » a été ventilée dans les différents secteurs d'activité (analyse effectuée par l'Observatoire Europe-Afrique 2030 à partir des informations contenues dans les rapports d'activités et les rapports financiers de ces groupes diversifiés).

Indice de compétitivité "corrigé du CO2"

A l'exception de l'Afrique du sud, de l'Algérie, de l'Egypte et de la Tunisie, les autres pays africains couverts par l'Observatoire voient leur rang s'améliorer lorsqu'on considère l'indice de compétitivité "corrigé du CO2" plutôt que l'indice non corrigé. Tous les pays comparateurs voient leur rang se détériorer. C'est en particulier le cas de la Chine, qui passe du 4ê au 20ê rang mondial lorsque l'on prend en compte la dimension "CO2" dans la compétitivité.

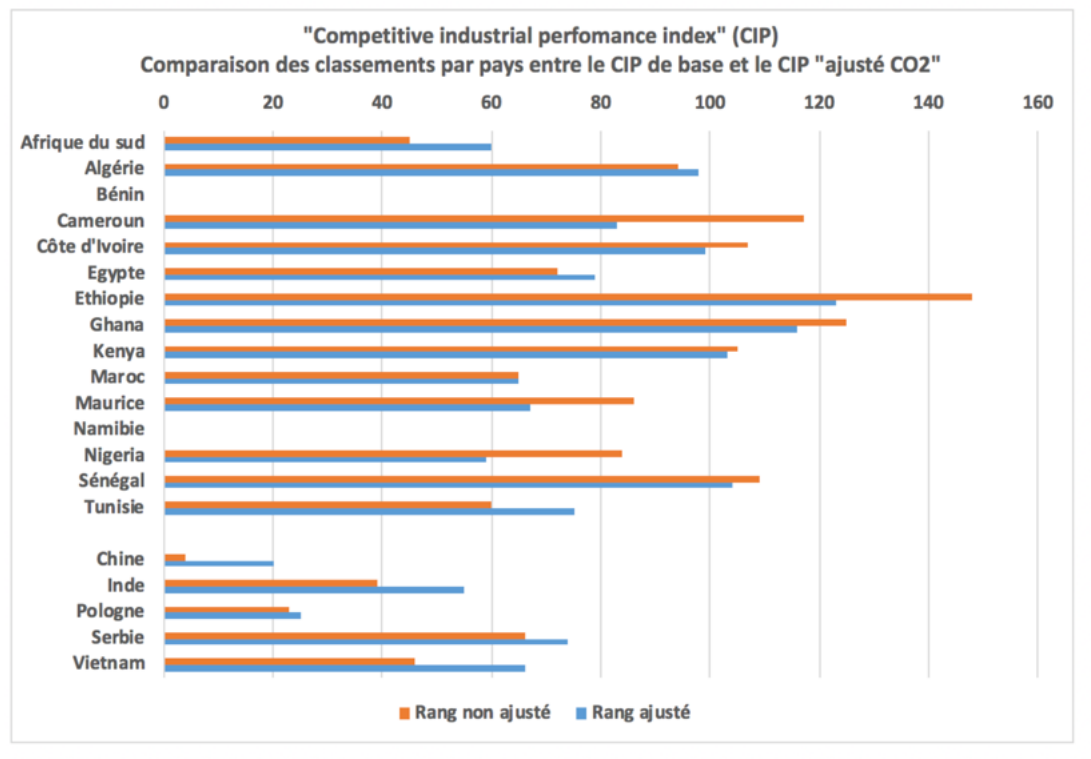

Source: Competitive Industrial Performance report 2018 – UNIDO

Date de dernière mise à jour du graphique: Juillet 2019

Note: L'indice CIP ajusté en fonction du CO2 prend en compte les dommages environnementaux causés par la production industrielle. Cet indice offre une perspective alternative à l'indice CIP ("Competitive Industrial Performance"), selon laquelle l'adoption des technologies les plus efficaces, la production de biens à plus forte intensité d'émission et les investissements dans la réduction de la pollution ont une incidence positive sur le niveau de compétitivité d'un pays. L'ajustement étend l'indice CIP en tant que mesure visant à intégrer les effets négatifs de la fabrication sur l'environnement. À cette fin, il intègre les données sur les émissions de CO2 du secteur manufacturier collectées par l'Agence internationale de l'énergie. L'ajustement tient compte des dommages causés aux écosystèmes par les grandes industries à forte intensité d'émissions en réduisant les scores CIP en conséquence. L'ajustement de l'indice CIP sur la base des émissions de CO2 réorganise le classement CIP au profit des pays qui protègent efficacement le capital naturel en mettant en œuvre des mesures de réduction de la pollution dans les industries manufacturières.

A lire…..

Africa's Pulse Report – Octobre 2019 – Volume 20 – Banque Mondiale.

World Investment report – 2019 - CNUCED – Contient un chapitre spécial sur l'état des lieux mondial des zones économiques spéciales et de leur développement, avec un focus sur les ZES africaines.
http://observatoire-europe-afrique-2020.org/wp-content/uploads/2019/09/CNUCED-World-Investment-Report-2019.pdf

Market Survey - Waste and Circular Economy in Ghana (Netherlands Enterprises Agency)
http://observatoire-europe-afrique-2020.org/wp-content/uploads/2019/09/Rapport-Traitement-des-déchets-Ghana-2019.pdf

L'hydroélectricité africaine à l'épreuve du changement climatique
http://observatoire-europe-afrique-2020.org/wp-content/uploads/2019/09/Lhydroelectricite-africaine-a-lepreuve-du-changement-climatique-300819.....pdf

En savoir plus sur l'Observatoire…..

http://observatoire-europe-afrique-2020.org/fr/accueil/

La Lettre de L'Observatoire Europe-Afrique 2030 est publiée par l'Association « Observatoire Europe-Afrique 2030 »

Tél : 06 17 95 18 21 - contact@observatoire-europe-afrique-2020.org